



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



Moniteur de Commerce

01 JUL. 2010

CHARLEROI
Greffe

N° d'entreprise : 0445.127.753

Dénomination

(en entier) : **SA VAN HASSELT ET FILS**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Delfosse, 18 à 7170 Manage

Objet de l'acte : Démissions - Nomination**ASSEMBLEE GENERALE**

Il résulte de décisions de l'assemblée générale des actionnaires prises en date du 21 juin 2010 que:

Titre A

Démission

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Laurence HENNIXDAL, née à Haine-Saint-Paul le 12 décembre 1974, (NN 741212-338-67), domiciliée à 7170 Manage, Rue de la Place 25, avec effet immédiat.

Titre B

Nominations

L'assemblée, constatant qu'elle ne comporte plus que deux actionnaires décide :

- de ne pas pourvoir au remplacement de l'administrateur démissionnaire, Madame Laurence HENNIXDAL ;
- de renouveler pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mille seize, les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Johan VAN HASSELT, né à Haine-Saint-Paul le 25 septembre 1974 (740925-351-31), domiciliée à Manage, rue de la Place 25

Titulaire de cinquante (50) actions.

- Monsieur Jacques Jean VAN HASSELT, né à Haut-Iltre, le 14 septembre 1945 (NN 450914 117 83), domicilié à Manage, rue Delfosse 18 A..

Leur mandat ne sera pas rémunéré.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il résulte de décisions du conseil d'administration qui s'est réuni le 20 juin 2010, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires que:

- Le conseil décide de nommer à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Johan VAN HASSELT, prénommé, avec effet immédiat ;

- Le conseil décide de retirer la gestion journalière à Monsieur Jacques VAN HASSELT avec effet à compter du 30 juin 2010, en conséquence Monsieur Jacques VAN HASSELT demeurera administrateur mais ne sera plus habilité à porter le titre d'administrateur délégué à compter du 1er juillet 2010.

Pour extraits analytiques conformes

Johan VAN HASSELT

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature